

Blois, le 12 mai 2023

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OFFRE DE NOUVEAU « UNE JOURNÉE AUX CHÂTEAUX » AUX LOIR-ET-CHÉRIENS

Reconduite pour la septième fois par le conseil départemental, l'opération « Une Journée aux châteaux » 2023 aura lieu du samedi 23 septembre au dimanche 22 octobre.

Pour la troisième année consécutive, l'offre s'élargit au Val-de-Loire et dépasse les limites du département puisque les châteaux d'Amboise, situé en Indre-et-Loire, et de Châteaudun, dans l'Eure-et-Loir, seront, avec celui de Fougères-sur-Bièvre, accessibles gratuitement aux Loir-et-Chériens.

Chaque année depuis 2017, à l'invitation du conseil départemental, les Loir-et-Chériens accèdent gratuitement à des sites patrimoniaux et historiques non seulement de leur département de résidence mais aussi plus largement du Val de Loire. La collectivité souhaite ainsi permettre à tous les publics de (re)découvrir des sites emblématiques – de premier plan ou plus confidentiels – qui constituent le patrimoine historique inestimable du territoire et participent à son attractivité.

« Le conseil départemental de Loir-et-Cher est heureux de reconduire, en collaboration avec la [Fondation Saint-Louis](#) et le [Centre des monuments nationaux](#), cette opération, parenthèse ludique, culturelle et pédagogique à vivre en famille et entre amis. Le succès constaté lors des précédentes éditions de ce rendez-vous incontournable de la rentrée est la preuve du véritable engouement des Loirs-et-Chériens pour le patrimoine de notre territoire et au-delà de ses frontières administratives. » explique Philippe Gouet, président du conseil départemental.

LE CHÂTEAU DE FOGÈRES-SUR BIÈVRE (41) : UN CHÂTEAU MÉDIÉVAL SUR LA ROUTE DES CHÂTEAUX RENAISSANCE

Édifié à la fin du XVe siècle, ce château offre l'image « surprenante » du château fort idéal avec son donjon, sa courtine d'entrée à mâchicoulis et sa poterne d'entrée fortifiée. Ses trois niveaux permettent de découvrir les imposantes charpentes. Situé près d'une rivière, avec son jardin-potager d'inspiration médiévale, il permet d'associer patrimoine et nature.



Pour en savoir plus : [Château de Fougères-sur-Bièvre](#)

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41





LE CHÂTEAU D'AMBOISE (37) : LE PALAIS DES ROIS DE FRANCE À LA RENAISSANCE

Imaginez un palais posé sur un promontoire au-dessus du cours de la Loire, et figurez-vous des jardins suspendus entre ciel et terre... Amboise fut l'un des sites favoris des rois de France lorsqu'ils transformèrent leur pays à la Renaissance. Anne de Bretagne, François Ier ou Léonard de Vinci (inhumé dans la chapelle du château), sont ici des visages familiers que l'on redécouvre grâce à

l'[HistoPad](#), outil numérique qui vous replonge dans le passé avec ses reconstitutions en réalité augmentée des salles du château. Vivant, ouvert sur la nature, havre de paix pour plus de 90 espèces d'oiseaux, le château d'Amboise offre aussi une vue unique à 360° sur des paysages inscrits au [patrimoine Mondial de l'UNESCO](#).

Pour en savoir plus : [Château Royal d'Amboise](#)

LE CHÂTEAU DE CHÂTEAUDUN (27) : LA DEMEURE D'UN COMPAGNON DE JEANNE D'ARC

Découvrez 4 siècles d'histoire et d'architecture : surplombant le Loir, le château de Jehan de Dunois, dit « le Bâtard d'Orléans », aligne une rare succession d'architectures médiévale, gothique et Renaissance. La Sainte-Chapelle abrite une statuare unique. Une importante collection de tapisseries agrémentes les lieux. Deux jardins, médiévaux et suspendus, offrent une pause agréable.



Pour en savoir plus : [Château de Châteaudun](#)

« Après le succès rencontré en 2019 au château de Talcy, le Centre des monuments nationaux se réjouit d'accueillir gracieusement les habitants du Loir-et-Cher, lors de l'opération « Une journée aux châteaux » à l'automne 2023, dans les châteaux de Châteaudun et de Fougères-sur-Bièvre. Je remercie chaleureusement, au nom du Centre des monuments nationaux et de sa présidente Marie Lavandier, le département du Loir-et-Cher et son président Philippe Gouet pour cette belle opportunité de collaboration touristique et culturelle. » déclare Martine Royer Valentin, administratrice du château de Châteaudun.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Premier opérateur culturel et touristique français, le [Centre des monuments nationaux](#) est un établissement public sous tutelle du [ministère de la Culture](#). Il entretient, gère, anime et ouvre à la visite près de 100 monuments nationaux propriétés de l'État. Il a pour mission de mettre en valeur le patrimoine et d'en développer l'accessibilité au plus grand nombre. Avec plus de 400 manifestations par an, le CMN participe directement à la vie culturelle et à l'attractivité des territoires, et représente un vecteur essentiel du développement économique et touristique.

« Je tiens à remercier vivement le conseil départemental de Loir-et-Cher d'avoir associé le château royal d'Amboise à cette belle opération. Elle va contribuer à ouvrir encore plus largement nos portes aux Loir-et-Cherians, des voisins proches qui savent apprécier le patrimoine en connaisseurs. » se réjouit Marc Metay, directeur du château d'Amboise et secrétaire général de la fondation Saint-Louis.

« Participer au rayonnement de ce patrimoine remarquable, à son appropriation par les populations locales et l'ouvrir plus largement en direction des publics parfois éloignés des activités culturelles, restent des objectifs majeurs de cette opération. Mieux connaître un site, c'est naturellement mieux en parler et le promouvoir, et être ainsi un ambassadeur plus complet de son territoire. » ajoute Catherine Lhéritier, 1^{ère} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil.

À l'instar des précédentes éditions, les billets devront être exclusivement et impérativement réservés en ligne, dès la rentrée de septembre, sur departement41.fr